

Procès verbal en date du 7 octobre 2003

L'ordre du jour suivant est proposé par Maude et adopté à l'unanimité :

- 1- Départ de Martine/Arrivée de Jessica
- 2- Retour sur le party
- 3- Locaux des comités
- 4- Retour sur le Conseil d'Administration du cégep(Yannick)
- 5- Info-grève et informations sur la C.A.I à Limoilou
- 6- Évaluation du Cégep de ce midi
- 7- École du meuble/Café étudiant
- 8- Publicité subvention (Anick)
- 9- Rencontre au café lundi le 20 octobre

Nicholas propose Maude en tant que présidente, appuyé par Martine.

1- Départ de Martine/Arrivée de Jessica

Martine dépose sa démission en tant que responsable à l'Information du Conseil exécutif du S.E.C.M.V. Personne ne s'oppose et il est convenu que Jessica la remplace à ce poste. Il faudra cependant voter ces deux propositions au prochain Conseil d'Administration car le nombre de personnes présentes n'est pas suffisant pour cette fois.

2- Retour sur le party :

En ce qui concerne la location du camion, la facture s'élève à 1077\$. En considérant que la somme prévue pour la location(pour 2 jours) par le SECMV était d'environ 180\$ et que le SECMV doit à Carl 630\$(qui seront retenus), ce dernier a maintenant une dette de 267\$ envers le SECMV. Il est convenu que pour la prochaine location à faire, un contrat devra être signé par la personne mandatée et par le SECMV afin d'éviter d'autres événements semblables.

4 lumières ont été brisées lors du party. Un chèque a été émis du montant de 160.57\$. Ce chèque n'a pas été approuvé en Conseil d'Administration et pourrait s'avérer injustifié. Le coup de ces quatre lumières ne devant pas dépasser 100\$ en principe. Le chèque n'a pas

encore été remis à Amalgame. Il est donc proposé par Seychelle et accepté à l'unanimité que Jessica se charge de réévaluer les coûts (étant donné qu'elle fait partie du comité technique).

3- Locaux des comités :

Il est proposé que les comités Journal, Environnement, Amnistie Internationale et Action Sociale occupent l'Actuel local du Bureau Voyage, que le Bureau Voyage déménage dans le local E-019.1, que l'Impro s'installe dans l'actuel local du Journal et que les comités Radio et Technique occupent l'actuel local de l'Impro. La proposition est adoptée et sera votée au prochain Conseil d'Administration.

4- Retour sur le Conseil d'Administration du cégep (Yannick) :

Le budget a été voté. Il faudra éclaircir la question des 7400\$ alloués pour la représentation régionale sans précisions. Il est suggéré et laissé à réflexion que Jessica assiste au prochain C.A. en tant que représentante du préuniversitaire.

5- Info-grève et informations sur la C.A.I à Limoilou

Nicholas est mandaté pour communiquer avec la C.A.I afin d'obtenir des renseignements sur la dernière rencontre à Limoilou.

L'Info-grève fait par Seychelle est jugé incitatrice et source de désinformation par le protecteur de l'étudiant. Il est convenu que Seychelle refasse l'Info-grève et que Nicholas publie un pamphlet annexé au journal faisant part des causes, impacts et conséquences d'une grève étudiante.

La réunion visant à préparer l'Assemblée Générale de grève du 22 octobre se tiendra au Café étudiant le mardi 14 octobre à 13h.

6- Évaluation du Cégep de ce midi :

Ce que les évaluateurs ont retenu principalement de leur entretien avec les élèves est que le cégep est centré sur l'étudiant. Martine, Jessica et Seychelle, qui y étaient auront à rédiger un rapport de cette rencontre.

7- École du meuble/Café étudiant :

Les dessins du comptoir du café soumis par Anick à l'école du meuble n'Auront qu'à subir quelques modifications en ce qui a trait aux dimensions. L'école du meuble fait relâche du 13 au 20 octobre. Les responsables du projet viendront donc 3 ou 4 fois par semaine sur le « chantier » à compter du 3 novembre.

Marie-Hélène est en charge de la maquette du café étudiant. Elle a jusqu'au 15 octobre pour montrer sa maquette. La soumission de la maquette officielle se fera le 20 octobre. Le 27 octobre, le premier bulletin info-café paraîtra. Il sera par la suite publié à toutes les deux semaines sur du papier recyclé de préférence(il faudra communiquer avec Maëlle et Sandra pour en avoir). Marie-Hélène est en charge du logo.

8- Rencontre au café lundi le 20 octobre : point 9 avant le point 8.

La réunion afin de déterminer la nouvelle façon de procéder au café depuis la démission du gérant se tiendra le lundi 20 octobre au café étudiant à 18h. Deux membres de l'exécutif y seront en tant qu'arbitres. Philippe et Anick feront leur proposition aux membres du café étudiant présents.

9-Publicité-subventions : point 8

L'ancienne date butoir pour la soumission des projets nécessitant une subvention était le 10 octobre. La publicité n'a pas été suffisamment faite dans le cégep. Il est proposé par Philippe que la nouvelle date de tombée des subventions soit le 3 novembre, appuyé à l'unanimité.

10- Varia :

- Steeve, enseignant en arts doit rappeler Anick afin de référer des étudiants disponibles pour le projet du café étudiant.
- Yannick a besoin d'Aide pour traiter les plaintes des étudiants.
- Anick dispose des renseignements généraux. Elle en fera des copies pour tout le monde.

Le 7 octobre 2003

Membres du comité de l'exécutif SECMV
Collège Marie-Victorin

Chers membres,

Après mûres réflexions, je me vois dans l'obligation de faire le choix difficile, qui est, de vous remettre ma démission au poste de l'information au sein du comité administratif du conseil exécutif du SECMV. Il appert que, malheureusement, cette activité surcharge mon horaire.

Toutefois, sachez, que vous pouvez toujours quand même compter sur ma présence pour des activités ultérieures.

Sincèrement,



Martine Locas-Beauchesne

:mlb